



Région
Hauts-de-France



VOEU

Déposée par le groupe politique : **Gauche Républicaine et écologique**

Séance plénière du : 11 décembre 2025

Titre du vœu: «**Vœu pour la libération immédiate du journaliste Christophe Gleizes**»

Rédactrice : Margaux ROUCHET

Signature :

Le 4 décembre 2025, la cour d'appel de Tizi Ouzou (Algérie) a confirmé la condamnation du journaliste français Christophe Gleizes à sept ans de prison pour « apologie du terrorisme ».

Cette décision, qualifiée de « parodie de justice » par son avocat, Emmanuel Daoud, intervient après plusieurs mois de détention arbitraire.

Christophe Gleizes, collaborateur du magazine *So Foot*, formé à l'Ecole Supérieur de Journalisme de Lille, est un journaliste sportif dont l'incarcération soulève des questions graves sur le respect des droits humains et de la liberté de la presse.

La libération de Christophe Gleizes ne peut attendre. Elle doit devenir une priorité absolue pour la France, l'Europe et la communauté internationale, au nom des principes de justice, de dignité humaine, et de la protection des journalistes à travers le monde.

La grâce présidentielle, évoquée par la famille de Christophe Gleizes, représente une issue immédiate et réaliste, que nous proposons de saisir.

Nous, élus régionaux, demandons solennellement :

1. **la libération immédiate de Christophe Gleizes**, par tous les moyens disponibles, y compris la grâce présidentielle ;
2. **un engagement public et ferme du gouvernement français** pour obtenir cette libération ;
3. **La mobilisation de la société civile (associations, médias, milieu sportif ...) et de la communauté internationale.**

La détention de Christophe Gleizes est une atteinte intolérable à la liberté de la presse et aux droits humains. Agir sans délai, c'est défendre non seulement un homme, mais aussi les principes qui fondent le droit international et notre démocratie.

URGENCE ADOPTÉE